



Compte-Rendu CSA IGN

Paris, le 22 février 2024

Compte-rendu du CSA IGN du 22 février 2024

Point n° 1 – Evolution de la décision fixant l'organisation de l'IGN du 14 décembre 2020 :

- Rappel du DG sur le « toilettage » en cours de la décision de réorganisation de l'IGN :
 - o Création de la DTNOM
 - o Réorganisation de la DOT et de la DP
 - o Définition du rôle de DG adjoint
 - o Suppression du poste de Directeur Technologique
 - o Création d'un poste de DG adjoint chargé du développement → appui aux politiques publiques
 - o Officialisation de la fonction de référent égalité homme-femme
 - o Arrivée d'un SG adjoint chargé du budget → dimension de financement côté SCSP
- Modification en séance du texte proposé avant le vote, en fonction des remarques des OS, mais un peu tard pour que le texte soit examiné correctement et validé par tous.
→ Avis négatif des 3 OS

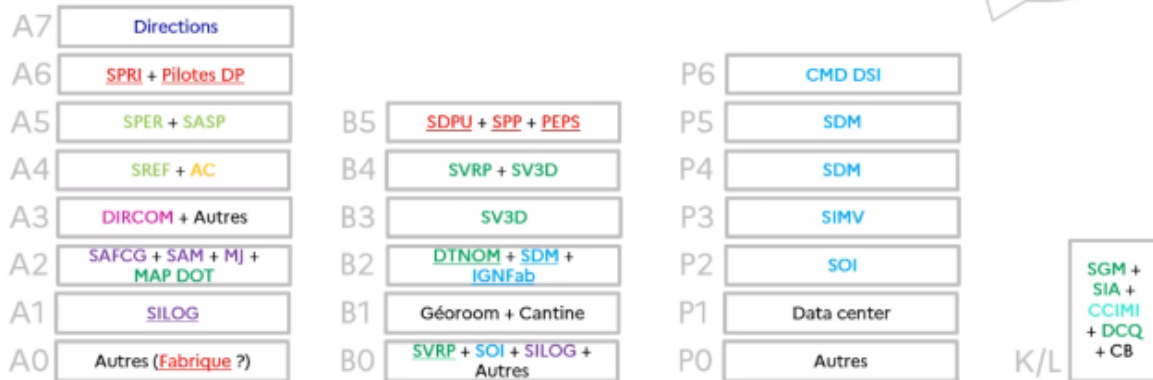
Point n° 2 – Projet immobilier relatif au site de Saint-Mandé :

- 45 M€ de budget
- Rénovation complète des bâtiments K et L (460 postes de travail) → Améliorer les conditions d'accueil et les performances énergétiques tout en rationalisant les surfaces.
- Implanter le siège de l'OFB.
- Bât. J démolit → parking souterrain à la place.
- Démarrage des travaux en 2025, livraison en 2027.
- 370 agents IGN actuellement. A terme 100 agents IGN + 10 au contrôle budgétaire + 350 à l'OFB
- Marne-la-Vallée : rapprochement enseignement/recherche à l'occasion de ces travaux à Saint-Mandé → accueillir les 60 permanents du LASTIG. Accueil de 140 personnes au total à Marne-la-Vallée en récupérant le 4^{ème} étage.
- Saint Mandé : démarche de relocalisation des agents
 - o Enquête sur les attentes des agents en septembre 2023 → 655 réponses
 - o Entretiens sur les besoins fonctionnels fin 2023 avec les chefs de services
 - o Premières orientations macro avec les directeurs en janvier 2024 (au moins 7m²/agent, ne pas casser les services)
 - o Sélection d'une approche privilégiée en vue de développer le micro-zoning (groupes de travail par plateaux, présentation aux personnels...)

- Orientation retenue



Saint-Mandé : Orientation retenue



Prérequis : déménagement du LASTIG vers l'ENSG (hors CCIMI) + déménagement du pôle associatif/syndical du B5/B2 (y compris médiathèque), nombreux décloisonnements en B

- Reste à traiter la prise en charge des 110 agents IGN pendant le chantier
- S1 2024 : chaque service pourra s'organiser dans la zone qui lui a été affectée
- Eté 2024 : Analyse des offres des candidats pour la rénovation des bâtiments K et L, puis sélection du candidat retenu et planning
- Question des OS sur l'impact du déménagement à Marne-la-Vallée des 60 agents de SMD.
 - Réponse du DG : → Apporter les infos au fil de l'eau, recueillir les impressions des OS. Malheureusement, les premiers impactés sont bien les agents IGN.
- Certaines OS estiment que les agents n'ont pas été sollicités officiellement (sauf peut-être par certains chefs de service) et que les décisions sont déjà prises.
 - DG : Confirme la volonté de l'Administration d'associer les agents au maximum. N'a pas la même lecture que les OS. Après l'écoute, les décisions doivent être prises.
 - DRH : Réfléchit à une prime pour les agents impactés.

Point 3 - Dispositif de vidéo-surveillance & contrôle d'accès :

- Ce qui est prévu :

- Rénovations
 - Du système de contrôle d'accès
 - Du système de vidéo-surveillance (meilleure couverture et ergonomie du poste de garde)
- Vidéo-surveillance
 - Ajout de caméras sur SMD
 - Enregistrement 30 jours
 - Accès restreint aux images
- Renforcement de la supervision multi-sites contrôle d'accès / vidéo-surveillance / anti-intrusion :
 - Sites fédérés : SMD, Tillé + Ramonville (hors intrusion) + Champigneulle + Lyon
 - Sites intégrés : Villefranche + St Médard + Marégnac + Nogent + Aix

○ Planning de déploiement :

St Mandé (vidéo)	Mi 2023
St Médard	Nov 23
Aix	Dec 24
Tillé	Jan 24
Marseille	Fev 24
Lyon	Fev 24
Champigneulles	Mars 24
St Mandé (contrôle d'accès)	Mars 24
Nogent	Avr 24
Villefranche	Mai 24

- A St Mandé, ajout de caméras au parking souterrain, aux abords extérieurs

- Prise en compte des demandes CNIL

- Le babyfoot du bât B est bien hors-champ

- Une nouvelle technologie de contrôle d'accès va impliquer le changement de carte professionnelle pour tous les agents.

- **Question de l'UNSA sur l'installation de boîtiers d'accès aux bâtiments par le nouveau badge et des caméras sur les sites autres que SMD** : Oui il est prévu de déployer un nouveau contrôle d'accès en entrée sur la plupart des sites distants. Pas nécessaire de changer les badgeuses, les nouveaux badges seront adaptés. Vidéo-surveillance également sur sites distants en cas d'intrusion.

Point 4 – Questions diverses :

1. Bilans genrés du RIFSEEP demandés : Les équipes de la DRH sont très prises par des travaux d'actualité mais ont fourni quelques tableaux (transmis bientôt aux OS) → Evolutions des montants de CIA entre 2022 et 2023. Volet IFSE plus tard.

2. Date des élections à l'IGN ? Arrêté en début de semaine par le MASA. Période envisagée entre le 8 et le 20 juin. Réunion prochaine avec le prestataire. Réinitialisation des listes de diffusion à cette occasion.

3. Déjà traitée (emplacement des caméras de vidéo-surveillance)

4. Envoi des PV du CSA dans les temps : le 15/12/23 PV de non quorum fait mais pas utile de le soumettre au CSA. Pour le 11/01/24, le PV est en cours de relecture (35 pages)

5. Quel impact des JO sur les agents IGN, notamment en lien avec les transports ? Question déjà répondue au précédent CSA. Télétravail encouragé pour les agents lorsque c'est possible. En attente des textes du Ministère.

6. Astreintes et temps de travail à l'IGN ? Réunion avec le DSGM en janvier. Fermeture collective supérieure au reste de l'IGN (en raison de l'armée) → Proposition de 39h/semaine pour compenser. En cours. Astreintes abordées sous l'angle des recrutements (3 agents au DSGM) et habilitations. Perspective de recruter un 4^{ème} agent. Cela réduirait la charge individuelle de ces astreintes.

7. Courrier au DG (CFDT et UNSA) sur l'application de la circulaire sur les métiers du numérique. Réponse en préparation à la DRH.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter vos représentants UNSA :

- Philippe Dumoulin
- Thierry Touzet